

**Université de Nantes**  
**UFR STAPS**

Année universitaire 2013/2014

2<sup>ème</sup> session, 1<sup>er</sup> semestre

Année d'étude : *Licence 2<sup>ème</sup> année*  
Enseignants responsables : *Philippe MACQUET*  
*Gildas LOIRAND*

Durée de l'épreuve : *2 h 00*  
Documents autorisés : *aucun*

**UEF T331C-- : Connaissances scientifiques**  
**EC T331C2- : Sociologie des institutions sportives**  
**et histoire de l'encadrement de la jeunesse**

**CONSIGNES :**

- Vous traiterez successivement les deux sujets ci-dessous sur deux copies distinctes. Vous veillerez, de préférence, à accorder un temps égal de 45 minutes à chacun de ces sujets.

**Sujet 1 sur 10 points (relatif aux enseignements de sociologie) :**

En vous appuyant à votre convenance sur les textes étudiés lors des séances de travaux dirigés et sur le contenu du cours magistral, vous vous attacherez à montrer comment la sociologie appréhende analytiquement le « système des sports » et son cadre national institué.

**Sujet 2 sur 10 points (relatif aux enseignements d'histoire) :**

Dans quelle mesure peut-on dire que ce sont des événements politiques qui ont précipité la mise en place et le développement des structures de jeunesse, en France à la fin du 19<sup>o</sup> siècle et au début du 20<sup>o</sup> siècle ?

Vous prendrez soin de vous appuyer, pour étayer votre argumentation sur les textes étudiés en TD.